

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

LE GAZETTE SAUMUROIS

ON S'ABONNE
Au bureau, place du Marché-
Noir, et chez MM. DUBOSSE,
JAVAUD, GODFROY, et M^{lle}
NIVERLET, libraires à Saumur.

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ABONNEMENTS.
Saumur. par la poste.
Un an. . . 18 f. » 24 f. «
Six mois. . 10 » 15 «
Trois mois. 5 25 7 50

— A PARIS, Office de Publicité Départementale (ISIDORE FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence des Feuilles Politiques, *Corresp. générale* (HAVAS), 5, rue J.-J. Rousseau

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, — acceptés, — ou continués, — sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — Les annonces devront être remises au bureau du journal, la veille de sa publication.

CHRONIQUE POLITIQUE.

AFFAIRES D'ORIENT.

Le *Constitutionnel* publie une correspondance de Constantinople, en date du 26, dans laquelle nous remarquons les passages suivants :

« La Sublime-Porte se disposait à publier, au premier jour, un firman destiné à améliorer, d'une manière sensible, la position des rayas. On prétend même que ce document aurait déjà paru, sans les dissensions qui existent parmi les membres du Cabinet, et qui finiront par amener le remplacement de quelques-uns d'entr'eux. On désignait déjà Sarim-Pacha comme devant occuper un poste important dans la nouvelle combinaison ministérielle.

« Les journaux allemands n'ont donné, jusqu'ici, que des récits incompréhensibles des dernières affaires qui ont eu lieu sur les rives du Danube, vers le milieu de décembre. D'après les rapports turcs, il y a eu trois engagements, dans lesquels les troupes ottomanes ont obtenu l'avantage. Le premier de ces faits s'est passé dans les environs de Kalafat, où un convoi de quatre cents charriots, escortés par deux compagnies d'infanterie et une compagnie de cavalerie, a été attaqué par un régiment de Cosaques; les Turcs se sont vaillamment défendus et ont forcé l'ennemi à la retraite. Le second a eu lieu en face de Sisolow. Une colonne turque, qui venait de passer le fleuve, a été surprise par une division de Cosaques, beaucoup plus forte, et, malgré la supériorité des assaillants, elle les a mis en fuite et leur a fait une douzaine de prisonniers. Enfin, le commandant du fort d'Isatcha a coulé deux chaloupes canonnières et causé de graves dommages à un bateau à vapeur russe qui avait cru pouvoir venir, avec des intentions évidemment hostiles, jusque sous le canon d'Isatcha et de Matchine.

« Ces trois rencontres, annoncées officiellement à la Porte, par une dépêche d'Omer-Pacha, en date du 19, ont donné lieu à la publication d'un bulletin qui a été lu avec avidité par la population musulmane.

« A la date du 26 décembre, on savait à Constantinople qu'une division navale russe, dans laquelle on a signalé trois vaisseaux de ligne et plusieurs frégates, croisait, depuis quelques jours, dans la Mer-Noire. Le 22, elle a été vue à une dis-

tance de trois à quatre milles de l'entrée du Bosphore. — L. Boniface. »

Les journaux allemands ont parlé, il y a quelque temps, de deux firmans qui devaient être expédiés de Constantinople à Belgrade. Ces firmans, qui sont impatientement attendus dans la capitale de la Servie, auraient, selon l'*Ost-Deutsche-Post*, un double objet : la suppression complète du protectorat russe et la confirmation de tous les privilèges concédés, jusqu'à présent, à la Principauté, par le Sultan. Ce n'est pas tout. Au dire du *Lloyd*, la Turquie s'engagerait, vis-à-vis du prince Alexandre Georgewitz, à lui conférer l'hérédité de son titre et à la lui garantir, pour le cas où il servirait la cause du Sultan dans la guerre actuelle. (*Univers.*)

Dans son n° du 1^{er} novembre dernier, la *Revue des Deux-Mondes* a publié, sur la guerre du Caucase, un curieux travail de M. Saint-René-Taillandier, dans lequel nous remarquons la citation suivante, empruntée à un voyageur allemand, M. Wagner :

« Cet immense empire, d'où sont sorties les plus grandes catastrophes qu'ait subies la société européenne, a-t-il réellement achevé sa tâche, et la civilisation n'est-elle plus exposée, de ce côté, à l'un de ces effroyables ouragans qui bouleversent le monde de fond en comble? Que les prophètes d'Orient ou d'Occident nous l'apprennent; mes yeux ne savent pas lire dans l'avenir. Je dis seulement que ce Cosaque, si utile et si industrieux, remplit l'office de l'éléphant apprivoisé, qu'on exerce à prendre et à apprivoiser les éléphants sauvages. Et déjà, en effet, au fond de la Sibérie, des centaines de hordes belliqueuses, à demi-muselées par des mains habiles, s'accoutument, chaque jour, à comprendre et à suivre les ordres rétentissants, partis des bords de la Néwa. Elles sont inscrites, ces hordes, sur le registre de l'armée, comme des recrues bonnes au service. Quelques milliers d'instructeurs, venus des contrées du Don, ne se lassent pas de leur enseigner la manœuvre, et ils ont établi pour cela des stations jusqu'aux frontières de la Chine.

« Là, de tous côtés, on travaille, depuis dix ans, à dresser des cavaliers et à former des escadrons. Ce sont, on l'assure, de très-pittoresques régiments, et un curieux touriste de l'Europe ne perdrait pas sa peine, en allant rendre visite à ces centaures velus.

Patience, pourtant! Tous ces exercices dans ces plaines, d'où venaient les Mongols, c'est peut-être pour donner un jour à l'Occident le spectacle d'une magnifique parade, et faire défiler devant l'Europe deux ou trois cent mille de ces bêtes fauves. Ah! comme le vent de Sibérie sifflait ce soir sur la steppe, et poussait vers l'Occident de noirs escadrons de nuages! Un instant je crus voir au milieu des ombres du crépuscule, ces barbares que l'Asie précipitera encore sur l'Europe éternelle. Je crus entendre les Mongols enrégimentés pousser leur cri d'autrefois, l'épouvantable *halla* de Gengiskhan, lorsqu'il partait pour ravager le monde, à la tête des démons de la steppe. Il me semblait aussi que les tombaux mongols s'ouvraient, et que les spectres des ancêtres, se dressant du fond de leurs fosses, faisaient des saluts d'encouragement à leurs arrière-neveux.

« Effrayé de ces fantômes qu'évoquait mon esprit, j'abrégeai ma promenade et je revins sous le toit de mon Cosaque. La tempête ne sifflait plus, je n'entendais plus la mélodie cosaque et mongole de *hourras* et de *hallas*; seulement le vent murmurait comme un avertissement lugubre, et me remettait en mémoire ces expressives paroles d'un écrivain slave, que je prie le lecteur de lire deux fois :

« Nous autres Slaves, nous devons un curieux avis à nos frères d'Occident. L'Occident oublie trop les contrées septentrionales de l'Europe et de l'Asie, ce berceau des peuples nés pour le carnage et la destruction. Qu'on ne croie pas que ces peuples aient disparu de la terre. Ils sont toujours là, comme une nuée chargée d'orages, n'attendant qu'un signe du ciel pour se ruer sur l'Europe. Non, ne croyez pas que l'esprit d'un Attila, d'un Gengiskhan, d'un Tamerlan, d'un Souvarow, de tous ces terribles fléaux du genre humain, soit mort dans ces contrées. Ces contrées, ces hommes et l'esprit qui les poussait, tout cela existe encore; tout cela existe pour tenir en éveil la civilisation chrétienne, pour l'avertir qu'il n'est pas encore temps de changer le fer des épées en socs de charrues et les casernes en hospices. »

M. Taillandier fait suivre cette citation de réflexions, qui ne sont pas sans à-propos, dans les circonstances présentes, et qu'il nous paraît intéressant de reproduire également :

FEUILLETON

LA PALE FIANCÉE.

(Suite.)

Au sortir d'une allée, il rencontra Thécia. Elle s'élança vers le jeune homme, un bouquet à la main, vivante fleur elle-même.

— Vois si j'ai bonne mémoire, mon cher Max, lui dit-elle. Regarde de que les fleurs j'ai composé mon bouquet : voici les lys; voici les roses blanches; voici les ne-m'oublie-pas; enfin voici des feuilles de platane. Ne sont-ce pas les fleurs que tu aimes le mieux; ne sont-ce pas les feuilles de platane dont tu aimes à me voir entourer les bouquets?

Max lui prit les mains et regarda longtemps les grands yeux noirs de la jeune fille avec toute la tendresse de son âme.

Que tu es devenue belle, Thécia, dit-il tout à coup, comme pour échapper aux pensées qui l'agitaient.

Les joues de la jeune fille s'empourprèrent à ce compliment inattendu.

— Tu es un flatteur, mon bon Max, dit-elle; un flatteur et un ingrat.

— Ingrat! fit le comte.

— Oui, monsieur, un ingrat, l'ingratitude même.

Comment, vous ne m'avez pas dit une seule fois que j'étais la fille de la Poméranie douée de la plus belle écriture! Eh quoi! nous sommes ensemble depuis un quart-d'heure, et tu ne m'as pas encore remerciée de mon bonjour matinal.

Le comte ne répondit pas. Il éprouvait tant de bonheur à entendre la douce voix de la jeune fille, qu'il aurait voulu l'écouter toujours sans lui répondre. Il la regarda fixement, lui prit de nouveau les deux mains, et les serra violemment dans les siennes, comme s'il eût voulu lui donner son âme tout entière dans cette étreinte.

— Thécia fut à la fois si surprise et si émue par ce serrement de main, qu'elle restât muette un moment.

— Tiens, dit-elle en essayant de sourire pour sortir de l'étrange situation où elle se trouvait sans en connaître la cause; viens, mon bon Max, voici la chaîne dont tu m'as fait présent, en récompense de mes premières pattes de mouche. Je t'avais écrit : « Bonjour! » tu m'as donné cette chaîne, que me donneras-tu aujourd'hui?

Le comte ne répondit pas tout de suite à la demande de la jeune fille. Il la regarda un moment. Puis l'attirant dans ses bras, il la pressa contre son cœur en lui disant :

— Tu me demandes ce que je te donne, Thécia, eh bien! je te donne mon cœur, je te donne mon âme, je te donne ma vie entière.

Et l'officier qui avait si courageusement commandé la charge à Eylau rougit comme une jeune fille, et il s'enfuit comme s'il venait de commettre un crime horrible.

CHAPITRE IV.

LA DEMANDE EN MARIAGE.

Les jours se suivirent et se ressemblèrent. Tous les matins, Maximilien trouvait attaché à la porte de sa chambre le bonjour quotidien de Thécia. Nous sommes forcé d'avouer à nos lecteurs que la jeune fille ne faisait point en calligraphie des progrès extraordinaires. Cette science lui paraissait superflue. Elle trouvait que le temps perdu à ajuster des lettres les unes au bout des autres, à les orner de leurs pleins et de leurs deliés, il lui semblait, disons-nous, que le temps consacré à cet exercice eût été beaucoup mieux employé en causerie avec son bon frère Max, et sauf votre avis, lecteur, nous partageons l'opinion de Thécia.

Si notre héroïne n'approfondissait pas cette science autant qu'un maître d'écriture l'eût désiré, en revanche, son affection pour son bon frère Max faisait de rapides progrès.

Cette affection, au bout d'un mois, avait complètement changé de nature. De tendre et sereine qu'elle était dans la scène que nous avons mise sous les yeux de nos lecteurs, à la fin du chapitre précédent, elle était devenue sérieuse et pensive. Ce n'était plus l'enfant aux poupées,

» Cette page, écrite en 1848, par un homme qui ne nourrit aucun sentiment de haine contre la Russie et qui ne pouvait prévoir la crise actuelle; cette page, qui éclate comme un cri d'effroi involontaire au milieu des savantes recherches d'un esprit sans passion, méritait d'être citée tout entière. Si les faits qu'elle contient sont exacts, il est bon que ce renseignement soit connu. Je l'ai citée, surtout, parce qu'elle indique très-vivement un des aspects de la puissance russe. La Russie sait quel est l'immense prestige de l'inconnu, et elle est habile à s'envelopper de ténèbres. Le mystère, voilà un des secrets de sa force. Où en est sa fortune? Quel est l'état de ses finances? Qu'elle est l'importance de son armée? Personne ne le sait d'une façon précise, et tout cela est adroitement calculé pour laisser s'accroître, à la faveur de l'ombre, l'idée d'une puissance extraordinaire. Les peuples s'accoutument à cette idée, et les imaginations travaillent.

» De grands événements historiques sont venus en aide à cette politique des Tzars. Un jour, Napoléon, maître de l'Europe, veut frapper la Russie; il y entre, et, malgré ses victoires, il est forcé de battre en retraite au milieu d'effroyables désastres: nouveau symptôme qui trouble l'esprit des peuples et propage cette vague croyance à je ne sais quelle force irrésistible. — Eh bien! ce prestige des choses cachées, ce mystère si soigneusement entretenu, quelques précautions que l'on prenne, il y a un point où il s'arrête.

» Nous avons apprécié sans passion le rôle de la Russie, dans la guerre du Caucase, nous avons signalé la valeur des soldats et le mérite de plusieurs généraux, nous continueront de parler avec franchise.

» Or, voici plus de 25 ans, que la Russie, sous les yeux de l'Europe entière, est tenue en échec par quelques milliers de Caucasiens. — On ne sait pas exactement tout ce qui se passe au Caucase; il y a pourtant un fait certain, un fait que toutes les précautions des balletins officiels ne sauraient atténuer. La Russie avance, sans doute, mais elle avance lentement, péniblement; elle paie d'un sang précieux chaque pouce de terrain qu'elle envahit, et elle n'est jamais sûre le lendemain de sa conquête de la veille. — C'est que cette mystérieuse destinée dont se prévaut la Russie, Schamyl l'ignore et ne s'en inquiète pas, confiant dans son droit, défendu par la forte nature qui l'abrite, il va droit aux Russes et il livre bataille. Il y a là, une leçon qui ne doit pas être perdue.

» Certes, on ne peut le nier, la Russie pèse d'un grand poids dans la balance des intérêts européens; mais s'il arrivait que cette valeur fut exagérée par je ne sais quelle exaltation des esprits, les périls imaginaires seraient bien pis que les dangers réels.

» Accoutumons-nous à voir les choses telles que la vérité nous les montre. Il y a 100 ans à peine, la diplomatie traitait le pays de Pierre-le-Grand et de Catherine avec trop de dédain; aujourd'hui, on paraît tenté de lui accorder une importance qui détruirait l'équilibre des Etats.

» Entre ce dédain qui laissait grandir l'empire des Tzars, et ces vaines inquiétudes qui en doubleraient l'action morale, il y a place pour une vigilance clairvoyante et active. Le jour où l'Europe sera résolue à faire son devoir sans faiblesse comme

sans bravade, le jour où elle voudra savoir ce qui est, et se rendre compte des choses possibles, le jour où la Russie sera pour elle une grande et sérieuse puissance à coup sûr; mais non pas ce prestigieux adversaire dont toutes les imaginations s'alarment; ce jour là, qu'elle soit obligée ou non de tirer l'épée du fourreau, elle ne croira plus que la liberté du monde soit menacée, et elle ne verra plus se dresser sans cesse à l'horizon, les fantômes qui troublent son repos. — Havas.

INTÉRIEUR.

Paris, 11 janvier.

Le *Moniteur* contient un rapport à l'Empereur, de M. le Ministre des finances, sur la situation de la banque en Algérie. Il résulte de ce document, que les opérations de banque ont fait de grands progrès, dans nos possessions d'Afrique. — Havas.

Plusieurs versions, ont circulé récemment sur la possibilité d'une réorganisation de nos régiments d'artillerie. Le *Vau National*, de Metz, s'exprime en ces termes à ce sujet :

« On annonce comme devant paraître prochainement, une nouvelle organisation du corps de l'artillerie.

» Au lieu de compter, comme aujourd'hui, 14 régiments mixtes, c'est-à-dire comprenant à la fois, des batteries à cheval, des batteries montées et des batteries à pied, de 16 batteries chacun, il y aurait 16 régiments d'artillerie: 4 à cheval de 8 batteries, 8 d'artillerie montée à 12 batteries, et 4 d'artillerie à pied à 8 batteries. C'est revenir à peu près à l'organisation impériale. »

Nous lisons, en outre, dans le *Courrier du Havre* du 10 décembre :

« On nous assure que l'administration de la marine lève, en ce moment, pour le service de la flotte, tous les marins qui n'ont point déjà servi quatre ans, et qui sont congédiés depuis plus d'une année. » — Havas.

Paris, 12 janvier.

Une lettre de l'Empereur, adressée à M. Ducos, ministre de la marine, pour lui annoncer son élévation à la dignité de grand-officier de la Légion d'Honneur et le féliciter sur l'excellente organisation de nos forces maritimes, est l'événement de la journée. On y remarque, non-seulement, les justes éloges décernés au ministre, mais encore le passage dans lequel S. M. fait allusion à la possibilité « de doubler ou de tripler nos escadres, d'un jour à l'autre. » Le haut témoignage de bienveillance accordé à M. Ducos par l'Empereur, trouve déjà sa justification dans les nouvelles suivantes :

On lit dans le *Lorientais* :

« Au moment de mettre sous presse, nous entendons dire qu'une dépêche ministérielle, arrivée à Lorient, ordonne la mise en commission de port des quatre frégates : la *Sémillante*, l'*Andromaque*, la *Poursuivante*, et la *Vengeance*. »

Une autre feuille ajoute que le Ministre de la marine s'occupe avec activité d'organiser une troisième escadre de réserve, qui sera composée de sept vaisseaux et de six frégates à vapeur. Les me-

sures sont prises pour embarquer les marins destinés à cette troisième escadre.

L'Angleterre développe aussi ses forces maritimes dans les plus vastes proportions. Au mois d'avril prochain, elle aura 17 vaisseaux à hélice prêts à entrer dans la Baltique. — Havas.

EXTÉRIEUR.

ESPAGNE. — Madrid, 8 janvier.

« La princesse nouvellement née est morte, aujourd'hui à midi. S. M. la reine Isabelle ignore encore cet événement. » — Havas.

REVUE DE L'OUEST.

On lit dans le *Journal d'Indre-et-Loire*, qu'un rail a été, assure-t-on, dans la nuit de lundi à mardi, enlevé entièrement entre la station de Bois et de Chouzy. Un garde-ligne s'en serait fort heureusement aperçu, et aurait fait arrêter à Blois le train de voyageurs qui arrive ordinairement à Tours vers une heure du matin.

CHRONIQUE LOCALE.

CLASSE DE 1852.

Appel à l'activité des jeunes soldats restés disponibles sur le contingent de la classe de 1852.

La circulaire suivante vient d'être adressée par M. le Préfet de Maine-et-Loire à MM. les sous-préfets et maires du département :

Angers, le 9 janvier 1854.

Messieurs,

Un décret impérial, en date du 4 janvier courant, appelle à l'activité les jeunes soldats restés disponibles sur le contingent de la classe de 1852.

Le départ des jeunes soldats du département de Maine-et-Loire, compris dans cet appel, est fixé au 9 février prochain; mais ils devront se rendre à Angers dès le 7.

Des ordres de route vont être adressés, pour eux, au premier jour, dans les communes. Je prie MM. les maires de vouloir bien faire porter et notifier ces ordres à domicile, dès qu'ils leur seront parvenus, puis de veiller à ce que les jeunes soldats s'y conforment.

Je les prie également de renvoyer, sans délai et dûment remplis, à la Sous-Préfecture, à la Préfecture, pour l'arrondissement d'Angers, les extraits du registre des modifications dont les cadres accompagneront lesdits ordres.

Afin de mettre les jeunes soldats appelés sous les drapeaux à même de se faire remplacer, le conseil de révision se réunira à la Préfecture, les vendredi 27 janvier et samedi 4 février, à 11 heures du matin. La nomenclature des pièces à produire se trouve rappelée par l'article 6 de l'arrêté du 2 mai 1853, inséré au n° 13 du Recueil administratif.

Les remplaçants devront réunir les conditions exigées pour servir dans les corps auxquels les jeunes soldats sont eux-mêmes destinés, et produire les pièces en règle, à la Préfecture, dix jours au moins à l'avance. Les uns et les autres auront à se faire inscrire, dès la veille de chaque séance, de 1 heure à 4, au bureau militaire.

la petite Thécla qu'un rien amusait, l'enfant était devenue une jeune et belle femme; un mois avait suffi pour opérer cette métamorphose.

Un mois, disons-nous, mais que de choses s'étaient passées pendant ce mois!

Nous n'entreprendrons pas d'analyser les sentiments qui agiterent le cœur de Maximilien pendant les trente jours et les trente nuits de ce mois. Nous allons les résumer dans la scène suivante :

Un soir que, réunis autour de cette cheminée où nous avons vu rêver le comte Max, ils prenaient le thé tous les trois, le baron de Lindhaim, Thécla et Maximilien, tout-à-coup, le comte de Dorbach, qui depuis un quart-d'heure ne paraissait prêter aux récits de batailles du baron de Lindhaim, qu'une attention équivoque, le comte de Dorbach interrompit brusquement le baron de Lindhaim.

— Excusez-moi, monsieur le baron, dit Maximilien, j'ai à vous faire une demande à laquelle est attaché le bonheur de ma vie, ou plutôt ma vie elle-même.

Thécla baissa la tête, comme si elle eût voulu empêcher son père de lire sur son front quel était l'objet de la demande du comte.

Le baron de Lindhaim regarda sa fille, en effet; mais, soit que la stratégie de Thécla eût réussi, soit que le baron, au contraire, sachant aussi bien qu'elle de quoi il s'agissait, voulût feindre de l'ignorer, il se retourna vers

le comte de Dorbach, et lui dit, avec un ton de bonhomie et de parfait étonnement :

— Vous avez, dites-vous, à m'adresser une demande dont dépend le bonheur de votre vie?

— Oui, monsieur le baron.

— Parlez, colonel, vous connaissez la grandeur de mon amitié pour vous. Mettez-la donc à l'épreuve; et si ce que vous avez à me demander est en mon pouvoir, foi de gentilhomme! je vous l'accorderai.

Ce début parut rassurer le comte Maximilien; car, d'émue qu'elle était en adressant sa demande au comte, sa voix devint ferme en expliquant l'objet.

— Monsieur le baron, je ne sais si vous avez remarqué que, depuis un mois que vous m'avez offert l'hospitalité, l'affection toute particulière que je portais à Thécla a pris peu à peu un caractère tout différent.

Ce fut au tour du baron de Lindhaim à baisser la tête. Thécla, au contraire, la releva et chercha à deviner sur le front de son père quelle sorte d'impression lui produisaient les paroles du comte. Mais elle ne découvrit rien, sinon que le front du baron de Lindhaim se rembrunissait.

Maximilien continua :

— Depuis deux jours j'hésite à vous en parler; mais hésiter plus longtemps me semblerait déloyal. Je croirais manquer au plus simple devoir de l'hospitalité, si je gardais une heure de plus, même caché dans le coin le

plus profond de mon cœur, le secret de l'amour que j'ai conçu pour la fille de mon hôte.

Jusqu'ici Thécla avait espéré, mais elle vit le front du baron qui se rembrunissait de plus en plus. La jeune fille espéra de moins en moins.

Mais Maximilien, un peu déconcerté par le silence inquiet du baron, reprit :

— Monsieur le baron, j'ai l'honneur de vous demander la main de mademoiselle la baronnesse (1) Thécla de Lindhaim, votre fille.

Le baron réfléchit un moment.

Ce fut peut-être le moment le plus douloureux de la vie de Thécla. De rouge qu'elle était aux premières paroles de Maximilien, elle était devenue pâle, l'œil était fixe, le cœur ne battait plus; la vie entière semblait suspendue.

De son côté, Maximilien, en proie à la plus violente inquiétude, regardait le père de Thécla avec des yeux où se peignait la douleur d'un cœur blessé.

Le silence du baron était pire qu'un refus. Il était à la fois outrageant et désespérant.

— J'ai eu l'honneur, monsieur le baron, dit le comte de Dorbach, de sa voix plus brève, de vous demander la main de mademoiselle la baronnesse Thécla de Lindhaim votre fille...

(1) En Allemagne, on appelle la fille d'un baron, mademoiselle la baronnesse.

Veillez-bien, Messieurs, dans l'intérêt des familles, donner immédiatement aux dispositions de la présente circulaire, la plus grande publicité possible.

Agréés, Messieurs, l'assurance de ma considération la plus distinguée. — *Le préfet, VALLON.*

Par arrêté du 30 décembre 1853, M. l'abbé Vincelot, chef d'une institution libre d'enseignement secondaire, à Angers, est nommé officier d'académie. (*Maine-et-Loire.*)

FAITS DIVERS.

Il est tombé une telle quantité de neige dans les cantons de Fontaine, Cany et Saint-Valery, que toutes les voies de communication étaient devenues impraticables. On a mesuré sur plusieurs points, et principalement entre les côtes, jusqu'à un mètre de neige. Dans la campagne, il n'y avait plus trace de chemin, et les voyageurs assez téméraires pour s'aventurer sans boussole pour se guider ont failli être victimes de leur témérité. Le percepteur de Bourville s'est trouvé dans ce cas. En se rendant pour son service dans une commune voisine, il est tombé plusieurs fois dans un fossé caché par la neige et dont il ignorait l'existence. Ce n'est qu'avec des peines inouïes qu'il a pu sortir de ce gouffre.

Il a été pris, pendant ces jours de neige, une si grande quantité d'alonettes qu'on les offrait à Saint-Valery à 15 centimes la douzaine. Il n'est pas un petit ménage qui n'en ait fait emplette. On peut même dire que ça été la principale nourriture de tous les habitants. — (*Journal de Rouen.*)

Plusieurs journaux signalent l'apparition des loups. Ces animaux, dit le *Mémorial de l'Allier*, se montrent depuis quelque temps jusque dans les campagnes qui avoisinent Moulins. La neige, tombée en grande quantité, les a forcés de sortir des grandes forêts, et ils errent çà et là cherchant à assouvir leur faim. Plusieurs maisons isolées ont eu leurs chiens de garde dévorés par ces animaux, et la nuit ils viennent se promener jusqu'au centre des villages. C'est surtout dans les fermes qui avoisinent la forêt de Bagnolet qu'ils accomplissent leurs méfaits. Il y a peu de jours qu'une battue a eu lieu dans cette forêt, et un loup a été mortellement blessé. La nuit a empêché de suivre sa trace.

L'*Indépendant de la Moselle* enregistre les faits suivants :

« Mardi matin, un individu à cheval, prêt à entrer à Metz, par la porte Mazelle, a été attaqué par un loup, qui s'est jeté au poitrail de sa monture.

« Le lendemain, une vache, qui se trouvait dans les vignes au bas de Sainte-Julie, a été poursuivie par trois de ces animaux.

« Dans la nuit de vendredi à samedi, un des chiens de garde de la pépinière de MM. Simon, en face du cimetière de l'Est, a été pareillement attaqué.

« Un habitant de Lorry, se rendant dans un de ses champs, à quelque distance du village, s'est vu tout d'un coup entouré de trois loups de haute taille, aux poursuites desquels il a eu grand mal de se soustraire. »

DERNIÈRES NOUVELLES.

Le *Moniteur*, dans sa partie officielle, contient un décret qui met à la disposition des particuliers les lignes de télégraphie électrique de l'Algérie. P. GODET.

Paris, 13 janvier.

On disait à la Bourse que la réponse de l'Empereur Nicolas était connue. Il ne veut pas traiter avec les Puissances, car ce serait, selon lui, se mettre en tutelle. Il consent à s'entendre directement avec la Turquie. On dit que le Czar fait aussi savoir qu'il acceptera volontiers l'envoi d'un plénipotentiaire turc à Saint-Petersbourg, et que des négociations directes ont déjà lieu entre les deux Etats belligérants. — Les notes envoyées par le Czar sont, dit-on, mises sous les yeux des ambassadeurs de France et d'Angleterre, en telle sorte que le Sultan, s'il termine avec le Czar, ne le fera, en réalité, que sous la direction et par le conseil des souverains alliés.

Tout annonce que la lettre adressée, hier, par l'Empereur à son ministre, M. Ducos, n'était pas une vaine parole, les ordres partis pour Brest et d'autres ports expliquent l'intention de former, immédiatement, une 3^e escadre. Douze vaisseaux de ligne vont être armés. — Henri Ferrier.

LEJOLIVET.

MOULIN A MANÈGE VERTICAL,

DE MM. DUFOUR ET DELALANDE,

Brevetés, S. G. D. G.,

Pour moure toutes espèces de grains.

Plus de chômages pour les meuniers; avantages considérables pour les boulangers.

Un seul moulin à manège vertical, à une meule, marchant avec la force motrice obtenue à l'aide d'un seul cheval, peut moure de 12 à 15 hectolitres (12 à 15 sacs) de farine par jour.

Avec deux meules, on obtient un résultat double. Frais de toutes sortes : 5 à 6 francs par jour.

Les meuniers, pour éviter le chômage forcé, résultant du défaut des vents, ou d'eau, ou bien le chômage occasionné par les grandes eaux, voudront avoir un moulin d'après le nouveau système, qui leur permettra de satisfaire, à toute époque de l'année, aux besoins de leurs pratiques et de leur commerce, sans augmentation de dépenses.

Les boulangers, avec un moulin à une meule, peuvent faire moure chez eux, toutes les farines nécessaires à l'alimentation de leurs boulangeries.

Mécanisme très-simple, prix modérés, déplacement facile.

S'adresser, au Pont-Fouchard, près Saumur, à M. DUFOUR, entrepreneur de travaux publics, et à M. DELALANDE, boulanger. (21)

SERVICE DES POMPES FUNÈBRES.

L'Administration des Pompes funèbres générales de France, qui fait le service de Saumur, a l'honneur de prévenir les habitants de la ville et des environs, qu'elle se charge de faire toutes les tentures

funèbres aux églises de campagne, à celles de la ville, aux maisons mortuaires; de fournir corbillards, voitures de deuil pour les familles, voitures spéciales pour transporter les corps au loin : soit en poste, soit à petites journées, soit par la voie de fer; des cercueils de toute nature et enfin tous les objets, généralement quelconques, qu'on peut employer dans la Pompe des funérailles.

Pour être agréable aux familles, et leur éviter les peines et soins qu'entraîne ordinairement un décès, l'Administration leur offre de se charger de toutes les démarches à faire, comme déclaration de décès, heures de convois à fixer, autorisation à obtenir pour les transports du corps à l'extérieur, billets d'invitation à envoyer aux familles; il suffira de s'adresser, immédiatement après le décès, au RÉGISSEUR du service, à Saumur, place de l'Arche-Dorée, n° 2, qui se mettra de suite à leur disposition. (22)

PERLES D'ÉTHER DU DOCTEUR CLERTAN, nouveau moyen d'administrer l'Éther, approuvé par l'Académie impériale de Médecine.

Les perles ont l'avantage de porter avec la plus grande facilité l'Éther, libre, pur, sans odeur, à doses fixes et parfaitement connues, jusque dans l'estomac, où elles se dissolvent très-promptement.

Les médecins ont constaté la puissance d'une seule *Perle d'Éther*, administrée soit dans une cuillerée de potion, soit dans une cuillerée d'eau, dans les cas où les autres préparations éthérées ont été sans action appréciable, et notamment contre les migraines, les crampes d'estomac, les spasmes, et toutes les douleurs provenant d'une surexcitation nerveuse. A Paris, rue Caumartin, 45.

POUDRE DE ROGÉ pour préparer soi-même la Limonade purgative gazeuse à 50 grammes de citrate de magnésie. Cette limonade, approuvée par l'Académie impériale de médecine, est d'un goût très-agréable, et purge aussi bien que l'eau de sed-liz.

La *Poudre de Rogé*, pouvant se conserver indéfiniment, est d'un usage général, à bord des navires, dans les colonies et dans toutes les familles où l'on aime à avoir un purgatif en réserve, pour s'en servir au moment du besoin.

Elle ne se vend qu'en flacons enveloppés d'un papier orange; l'étiquette porte la signature de l'inventeur et l'empreinte de la médaille qui lui a été décernée par le gouvernement. A Paris, rue Vivienne, 12.

Les *Perles d'Ether* et la *Poudre de Rogé* se trouvent : A Angers, chez M. MÉNIÈRE, ph.; Beaufort, MOUSSU, ph.; Châlons-sur-Loire, GUY, ph.; Châteauneuf-sur-Sarthe, HOSSARD, ph.; Cholet, BONTEMPS, ph.; Saumur, BRIÈRE, ph.; Saint-Florent-le-Vieil, MAUSSION, ph. (656)

BOURSE DU 12 JANVIER.

4 1/2 p. 0/0 baisse 05 cent. — Fermé à 98 90.
3 p. 0/0 baisse 05 cent. — Fermé à 70 50.

BOURSE DU 13 JANVIER.

4 1/2 p. 0/0 hausse 10 cent. — Fermé à 99.
3 p. 0/0 hausse 10 cent. — Fermé à 70 70

— Pardon, colonel, dit le baron qui semblait sortir d'une profonde léthargie; pardonnez-moi, mon bon, mon cher colonel, mais vous comprenez bien que pour faire une réponse à votre demande, j'avais besoin de réfléchir sérieusement... Je l'ai fait... Je vais le faire encore avec vous... Votre demande m'honore infiniment. J'ai pour vous, comme je le disais tout-à-l'heure une amitié toute fraternelle. Je verrai donc ce mariage avec bonheur, et je vous accorderais la main de ma fille à l'instant, avec son agrément, toutefois, si...

— Vous ai-je jamais désobéi, mon père? s'empressa de dire Thécla, comme si elle eût voulu faire oublier le monosyllabe réhibitoire qui suspendait la phrase de son père.

— Je vous accorderais, dis-je, la main de ma fille, répéta flegmatiquement le baron, si je ne voyais à cette union plusieurs obstacles d'une nature fort grave.

— De quels obstacles parlez-vous, interrompit Maximilien? Qui peut s'opposer à ce que vous m'acceptiez pour fils, quand vous avez pour moi, d'après votre propre aveu, une affection paternelle? Vous ne doutez pas de la sincérité de mon amour pour votre chère Thécla? Il ne m'appartient pas de vous parler de ses sentiments, mais si j'en crois l'expression de ses regards, ce n'est pas de ma chère sœur que viendront les obstacles dont vous parlez.

Et Maximilien tendit la main à Thécla, qui la prit et la

serra dans la sienne avec une énergie qui était une éclatante confirmation des dernières paroles du comte.

Leurs mains restèrent étroitement enchaînées l'une à l'autre, comme si cette union devait leur donner une plus grande force de résistance contre l'ennemi commun.

Maximilien reprit :

— D'où viendraient les obstacles? De nos humeurs, de nos opinions, de nos goûts? Nous nous connaissons suffisamment tous les deux! De notre noblesse? Nous sommes d'aussi bonne maison l'un que l'autre! De notre fortune? Mais...

— Je vous arrête ici, dit le baron; vous venez de signaler vous-même un des obstacles principaux... Notre fortune. Vous êtes riche, colonel, richissime; tandis que moi...

— Vous, baron, dit le comte, vous avez une modeste fortune, je le sais. Mais au prix de quelles sueurs, combien de gouttes de sang versées au service de la patrie pour acquérir cette fortune modeste! Ah? croyez-moi, baron, si j'avais le choix, j'échangerais bien ma fortune patrimoniale contre votre pauvreté glorieuse!

Singulière chose! Certes, c'était là un compliment des plus flatteurs; il était lancé à bout portant. D'un pareil compliment on pouvait être fier. On avait le droit de lever orgueilleusement la tête. Tout au contraire, le baron de Lindhaim la baissa, comme si on lui eût jeté à la face l'épithète la plus désobligeante. Une sueur abon-

dante inonda son front. Il retomba dans cette même taciturnité où l'avait primitivement plongé la demande de Maximilien.

C'était un homme étrange que l'ex-chambellan du roi Frédéric-Guillaume, le noble baron de Lindhaim!

Maximilien l'avait surpris plusieurs fois retiré au fond des allées ombreuses du jardin, le front caché dans ses mains, dans l'attitude d'un homme absorbé par un chagrin violent ou tout au moins par une préoccupation extraordinaire. Ses travaux de chimie ne pouvaient entrer pour rien dans l'état du baron. Bien qu'elle fût sa passion favorite, la chimie ne pouvait pas le préoccuper à ce point. Ni la recherche d'un gaz ou d'un poison, ni la découverte d'un corps nouveau n'eussent suffisamment expliqué l'atonie du baron de Lindhaim en certains moments.

Il était dans un de ces moments-là; il était dans la plus complète atonie.

Les deux amants se regardèrent, comme pour se demander l'un à l'autre l'explication de cet inexplicable phénomène.

(La suite au prochain numéro.)

Etude de M^e PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE MOBILIÈRE

Après Décès.

Le lundi 16 janvier 1854, à midi, et jours suivants, s'il y a lieu, il sera procédé, par le ministère de M^e PLÉ, commissaire-priseur à Saumur, en la maison du sieur Joseph Ganne, fabricant de chapelets, sise à Saumur rue de Fenet, n° 109, à la vente publique aux enchères du mobilier et des marchandises dépendant de sa succession.

Il sera vendu :

Quantité de chapelets en coco, agate, cristal, coris et bois, plusieurs masses de cristal et cocos, environ 154 kilos de coris, 18,000 cocos, mercerie, une charrette neuve et un harnais complet de cheval, armoire, buffet de salon, pendule table, chaises, outils et autres objets tels que linge et effets.

On paiera comptant et cinq centimes par franc. (23)

M. PIAULT

MÉDECIN-DENTISTE

Rue Royale, 74, à Tours.

Dents et dentiers à adhésion moléculaire, moulés sur nature; orthopédie dentaire ou redressement des dents chez les jeunes gens.

M. PIAULT perfectionne ou échange les dents et les dentiers artificiels mal ajustés ou mal confectionnés. — Visible, hôtel de France, le mercredi 18 de ce mois. (24)

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine, MAISON, occupée autrefois par M. Turmeau, rues du Paits-Neuf et de la Cocasserie.

S'adresser à M. GUILLEMÉ, rue St-Jean, n° 11. (25)

Etude de M^e DION, notaire à Saumur.

A VENDRE

A RENTE VIAGÈRE,

UNE MAISON,

PRESQUE NEUVE,

Située à Saumur, Grande-Rue-Saint-Nicolas, n° 78,

Composée de deux boutiques, 29 chambres, greniers, caves, cour, grand jardin, hangar, pompe, latrines et autres servitudes.

S'adresser, à M^e DION, notaire à Saumur. (26)

A VENDRE

UN ALAMBIC, en cuivre, à la Baumé, composé d'une cucurbite, bain-marie, chapiteau, cuve à serpent, plus le fourneau en tôle, plus un mortier en cuivre et son pilon, et une mesure de litre en étain.

Le tout est chez M. JAGOT-BRIFAULT, marchand de fer, rue d'Orléans, 23, à Saumur. (27)

A VENDRE OU A ARRENTER UNE MAISON

AVEC COUR ET JARDIN

Située vis-à-vis le Jardin-des-Plantes. S'adresser à M^{me} veuve MARCHAND.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

Le dimanche 22 janvier 1854, à midi, en l'étude de M^e DUTERME, notaire à Saumur,

LES BIENS

Du sieur Pierre SANZAY,

Situés dans les communes de Chacé, Saumur, Souzé, Dampierre, Varvains, Parnay, Saint-Cyr, Coudray, Artannes, Bagneux.

S'adresser, soit à M. Pierre LÉSEVE, propriétaire à Distré, soit à M^e DUTERME, notaire à Saumur. (758)

A VENDRE

Une MAISON, située à Saumur, rue Saint-Pierre, appartenant à M^{me} Fremantier.

S'adresser à M^e DUTERME, notaire à Saumur. (338)

AVIS.

Il y aura, à partir du premier février prochain, un Entrepôt de Bière de Montmorillon tenu par M. DELARUE, à Saumur. (18)

Etude M^e DION, notaire à Saumur.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

En Détail et par Lots,

A Saint-Cyr-en-Bourg, dans la maison de la Perrière,

Par le ministère de M^e DION, notaire à Saumur,

Le dimanche 29 janvier 1854, à midi,

LES BIENS

CI-APRÈS DÉSIGNÉS,

Appartenant à M^{me} v^e ROUSSEAU, et à ses enfants, SAVOIR :

1^o Une MAISON, située à Saint-Cyr-en-Bourg, au canton de la Perrière, avec toutes servitudes et dépendances, et un clos de vigne, y appartenant, contenant 1 hectare 91 ares 10 centiares;

2^o Un MORCEAU de VIGNE, dit le Haut-Gagné, situé même commune, contenant 52 ares 30 centiares;

3^o Un MORCEAU de TERRE et VIGNE, appelé le Clos-de-Tirvaux, même commune, contenant 2 hectares 54 ares;

4^o Et un MORCEAU de TERRE et VIGNE, appelé la Lannière, même commune, contenant 1 hectare 5 centiares.

S'adresser, pour traiter avant l'adjudication, à M^{me} v^e ROUSSEAU, rue Haute-Saint-Pierre, et à ses enfants, ou à M^e DION, notaire à Saumur.

Il sera accordé les plus grandes facilités pour les paiements.

On pourra diviser ces morceaux à la demande des acquéreurs. (9)

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

1^o Une MAISON, à Saumur, rue Gratigny, n° 9;

2^o Un petit JARDIN, devant cette maison et touchant à la Loire;

3^o Et une petite CHAMBRE ou BOUTIQUE, à Saumur, rue du Pont-de-la-Croix-Verte, n° 38,

Appartenant aux époux Périody-Guépin.

S'adresser audit notaire. (28)

Etude de M^e CHASLE, notaire à Saumur.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

Le dimanche 29 janvier 1854, à midi, En l'Etude de M^e CHASLE, notaire à Saumur,

UNE MAISON

Sise à Saumur, rue du Vieux-Pont, n° 1^{er}, quartier des Ponts.

S'adresser à M. MÉCHINE, propriétaire de ladite maison, où il demeure, Ou audit M^e CHASLE, notaire. (15)

A LOUER

POUR PRENDRE POSSESSION DE SUITE,

UNE MAISON

Sise à Saumur, rue des Payens, n° 13.

S'adresser, à M^e CHASLE, notaire à Saumur, place de la Bilange. (17)

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1854

UNE

MAISON avec REMISE et ÉCURIE,

Située sur le Quai,

Occupée par M. Moriceau, huissier.

S'adresser à M. POITVIN, horloger-bijoutier, marchand d'optique. (512)

A VENDRE

PAR PARTIES ET PAR ADJUDICATION,

En l'étude et par le ministère de M^e DUTERME, notaire à Saumur,

Le 29 janvier 1854, à midi,

LES TERRES, VIGNES, PRÉS ET LANDES,

Dépendant de la propriété de Terrefort, commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent.

S'adresser, soit à M. RAYMOND LEROUX, qui en est propriétaire, à Courbettes, commune d'Allonnes, soit à M^e DUTERME, notaire à Saumur.

A VENDRE

En totalité ou par parties

CINQ HECTARES 17 ARES DE PRÉ,

Situés dans la prairie de la Roche, appartenant à MM. Ollivier de Laleu.

S'adresser à M^e DUTERME, notaire à Saumur. (760)

Saumur, P. GODET, imprimeur.

EXPOSITIONS DE L'INDUSTRIE 1844-1847-1850 et 1851
MÉDAILLES DE BRONZE ET D'ARGENT

CHOCOLAT-LOUIT

USINE MODÈLE A VAPEUR

au Bouscat.

SUPÉRIORITÉ

DE GOÛT, D'AROME ET DE QUALITÉ

MAISON ET ENTREPOT

à Bordeaux.

L'important débouché acquis, en France et à l'étranger, par le CHOCOLAT-LOUIT, atteste sa supériorité. L'usine modèle du Bouscat, où fonctionnent de puis les machines perfectionnées par MM. LOUIT FRÈRES, permet d'obtenir une fabrication toujours supérieure et exempte du contact nuisible des mains de l'ouvrier. — La position exceptionnelle de la Maison Louit Frères et C^o, dans le premier port de France pour l'arrivage des cacao et sucres des colonies les a puissamment aidés à résoudre le problème indiqué par les économistes, produire très bon et à bon marché.

Le Chocolat Louit se vend chez tous les principaux Pharmaciens, Confiseurs et Epiciers.

SANTÉ FIN : 2 fr. le 1/2 kil.

SANTÉ SURFIN : 3 fr. le 1/2 kil.

1852 — MÉDAILLES — 1854

D'OR ET D'ARGENT.

1859

1844



CHOCOLAT MENIER.

Usine modèle fondée en 1825 à Noisiel, sur la Marne, près Paris, Pour la fabrication spéciale du Chocolat de Santé.

Exempt de tout mélange, composé de matières de premier choix, le Chocolat Menier se recommande par ses propriétés nutritives et digestives, son goût et son arôme. Sa qualité est tellement supérieure qu'il ne redoute aucune comparaison.

Le Chocolat Menier se trouve dans toutes les villes de France et de l'étranger.

ÉMISSION DES DERNIERS BILLETS
DE

LA GRANDE LOTERIE

DE BIENFAISANCE.

GROS LOT: 70,000 FR.

TIRAGE TRÈS-PROCHAINEMENT

Avec deux billets de 5 francs, on peut gagner 100,700 francs; avec un billet de 1 franc, on peut gagner des lots de 500 à 10,000 francs. Tous les billets ont droit à une prime qui est délivrée de suite.

Dépôt des BILLETS et des PRIMES, chez M. JAVAUD, libraire à Saumur.

Vu pour légalisation de la signature ci-contre
En mairie de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné